

Colette BRAECKMAN • Hélène DUMAS
Aloys KABANDA • Marc SCHMITZ
Damien VANDERMEERSCH



RWANDA 1994

QUAND L'HISTOIRE S'ÉCRIT À LA MACHETTE

SEUL CELUI QUI A TRAVERSÉ LA NUIT
PEUT LA RACONTER



Couleur livres

« *Que le sang sèche vite en entrant dans l'Histoire* », chantait Ferrat. Veillons à ce que la mémoire du massacre des Tutsi ne s'assèche pas à son tour... Pour résister à l'oubli, à l'indifférence, écoutons ceux qui ont « traversé la nuit » : les témoins directs, pour qui le mot « génocide » n'a rien d'abstrait.

Après avoir retracé le long chemin qui mena au désastre, l'ouvrage s'ouvre à la factualité brutale, aux récits des survivants. Ils ont tous côtoyé une horreur sans pareille : les insultes, le bruit des coups et des armes, les hurlements de douleur, l'humiliation des viols répétés, la confrontation à la mort... Des scènes souvent racontées avec une effroyable précision.

La parole est ensuite cédée à certains « figurants » de cette tragédie. Ils étaient Casques bleus, chef de l'équipe du CICR, journaliste. Leurs observations, leurs réflexions affinent notre compréhension de ce qui s'est joué d'un bout à l'autre du pays, en ce sinistre printemps 1994, et elles donnent un autre visage au désespoir. Après les témoignages écrits, place aux photos et caricatures, les voix les plus puissantes qui se levaient alors, car non tamisées par le filtre de la parole.

Vient enfin le temps d'après. « *La vie après le génocide, ce que je peux en dire, c'est que je n'ai plus jamais ri* », confesse une orpheline. Chez tous les rescapés, ces trois mois de terreur ont laissé des traces indélébiles. D'autres, par leur activité professionnelle – journaliste, juge d'instruction, historienne ou militant de la mémoire – y ont également été confrontés. Le choc fut immense, le génocide a percuté leur vie et les accompagne désormais, eux aussi, au quotidien.

Puisse ce recueil irriguer notre mémoire, faire barrage à l'oubli.

Les auteurs : Colette Braeckman, Hélène Dumas, Philippe Gaillard, Jean-Bernard Gakwandi, Aloys Kabanda, Speciosa Kanyabugoyi, Pauline Kayitare, Luc Lemaire, cinq orphelin.e.s anonymes, Brigitte Safari, Marc Schmitz, Joël Schuermans, Yves Theunissen et Damien Vandermeersch.



Couleur livres
www.couleurlivres.org

avec le soutien de



9 782870 039380

16 € ISBN : 978-2-87003-938-0

TABLE DES MATIÈRES

Introduction – Contre l’oubli et l’indifférence

	<i>Marc SCHMITZ</i>	9
La singularité rwandaise		9
Le cheminement vers la catastrophe		10
L’horreur vous prend à la gorge		11
La vie après le génocide, c’est encore le génocide		12
Prélude à un nouveau désastre		12

Le chemin qui mène au génocide –

Les 36 pièces du puzzle sanglant

	<i>Marc SCHMITZ</i>	15
Une idéologie colonialiste et racialisée		15
<i>Le mythe de la race supérieure</i>		16
<i>Diviser pour régner, encore et toujours</i>		18
Quand l’Église se mêle de (mauvaise) politique		19
Une crise économique et sociale sans précédent		22
<i>La bombe démographique</i>		23
Le droit au retour des réfugiés		24
La guerre en toile de fond		25
Climat de peur à tous les étages		26
<i>Un sida « tutsi »</i>		28
Une démocratisation qui alimente la montée de l’extrémisme		28
L’onde de choc burundaise		30
Écllosion des milices extrémistes		31
Mise en place d’un plan d’extermination		32
Un pays bien organisé, une population docile		34
L’impunité, cet éternel fléau		36
Une radio, pièce maîtresse du dispositif génocidaire		37
La déroute de la communauté internationale		38
<i>L’échec le plus cinglant de l’ONU</i>		38
<i>Une politique américaine à géométrie variable</i>		41
La mission surréaliste des Casques bleus belges		42

Le soutien indéfectible de la France	
à une dictature malade	43
Des signaux d'alerte superbement ignorés	46
Et pourtant, le pire n'était pas certain...	48

LE TEMPS DES MASSACRES

Peur sur les collines	<i>une fille de neuf ans</i>	51
Sortie vivante d'entre 2 000 cadavres	<i>Speciosa KANYABUGOYI</i>	52
Ne nous abandonnez pas !		53
Ils frappaient dans la masse des fuyards,		
à coups de machette		54
L'armée a mitraillé dans le tas		55
La machette et le marteau pour achever le travail		56
Sauvée par miracle		58
Un dialogue surréaliste	<i>un garçon de huit ans</i>	59
Douze voisins fusillés dans ma cour	<i>Jean-Bernard GAKWANDI</i>	60
C'est le « métier » qui rentre		61
Tantôt tueur sans scrupules, tantôt sauveur	<i>Brigitte SAFARI</i>	62
Au fond de l'abîme		63
La mort ne semble pas pressée		63
Sous la protection d'un tueur		65
Une évasion rocambolesque		65
Traquée par les Interahamwe	<i>Pauline KAYITARE</i>	67
Comme des tomates écrasées	<i>une fille de neuf ans</i>	69
Seule parmi les morts et les mourants		70
Deuxième acte		71
Abattus comme du bétail	<i>une fille de huit ans</i>	72
La mort érigée en spectacle		72
Abolition de la frontière entre la vie et la mort		74
À la recherche de Fortunée	<i>Joël SCHUERMANS</i>	75
Au-delà de l'insupportable		75
On n'est jamais préparé à ça...		76
Échéance seulement retardée		77

Lâcheté à tous les étages	<i>Yves THEUNISSEN</i>	79
Seule compte l'opération d'évacuation		80
Retour sur l'épisode tragique de l'ETO	<i>Luc LEMAIRE</i>	82
Recherche protection désespérément		83
L'éventualité d'un génocide? Pas envisagée...		85
Abandonnés à leur sort		86
Déposer une fleur d'humanité	<i>Philippe GAILLARD</i>	88
Les premières heures du désastre		89
Garder son flegme, en toutes circonstances		90
Le départ des internationaux		91
Évacuation et massacre des blessés		92
Un millimètre d'humanité		93
Les humanitaires dans l'enfer rwandais		94
Les autorités de l'État s'enfuient		94
Un grand cru à 5 dollars la bouteille		95
Ils n'étaient pas tous fanatiques...		96
Le Front patriotique a conquis un cimetière	<i>Colette BRAECKMAN</i>	97
Éviter les pertes, Kigali attendra		98
Il n'y a pas âme qui vive		99
Des chiffres à faire frémir		100
Rescapés mais traumatisés : les enfants du génocide	<i>Colette BRAECKMAN</i>	102
Les enfants cachés de Nyanza		102
Une cruauté inouïe		104
Déssemparé devant tant de souffrances		105
Sauver une espèce en voie de disparition		105

DES IMAGES CONTRE L'OUBLI

Photos des 100 jours	107
Le début des massacres	108
Retour au plat pays	112
Caricatures des 100 jours	115
Massacres à huis clos	116
La mission sans gloire des Belges	117
L'effarante passivité de l'ONU	118
La lourde responsabilité de la France	123

DES TRACES INDÉLÉBILES

Couvrir un génocide ou l'alchimie du témoignage, de la douleur, de la révolte...	<i>Colette BRAECKMAN</i>	127
Une nouvelle passion		128
Une première mission très encadrée		130
Impossible d'y voir clair		131
Retour dans l'arène sanglante, au côté du FPR		132
Le devoir de témoigner		134
Une couverture médiatique plus «vendable»...		136
Détricoter les mensonges à venir		137
Et si nous étions tous capables de massacrer nos voisins...		138
Ne parions pas sur les réseaux sociaux...		139
Enquêter au pays des mille blessures	<i>Damien VANDERMEERSCH</i>	141
Une mission d'un genre nouveau		142
Sur la scène du crime		143
Le choc de la réalité		146
Les victimes, l'ombre vivante des morts		148
Le témoin : la tentation des trois statuettes		151
Les auteurs face à des crimes inavouables		153
Monsieur le juge, qu'auriez-vous fait à leur place ?		156
Des images contre l'oubli	<i>Aloys KABANDA</i>	158
Ma vie prend un tournant		159
Militant de la mémoire		160
L'expo s'exporte		161
Pour la vérité et la justice		163
L'enseignement du génocide au travers de souvenirs d'enfants	<i>Hélène DUMAS</i>	164
Un génocide n'est pas une abstraction		165
Mauvais témoins pour l'Histoire ?		167
Les discriminations dans l'enseignement		169
La guerre en arrière-fond		170
Un crime résolument raciste		171
Le temps infini du génocide		172
L'impossible cicatrisation	<i>une orpheline née en 1986</i>	174
La vie d'orphelin n'a pas de fin		175

LES AUTEUR.E.S

Colette BRAECKMAN, journaliste au quotidien *Le Soir* (Bruxelles), s'est spécialisée dans l'information sur l'Afrique. Auteure d'une dizaine d'ouvrages sur l'Afrique centrale dont *Le dinosaure – Le Zaïre de Mobutu* (Fayard, 1992), *Rwanda, histoire d'un génocide* (Fayard, 1994), *L'homme qui répare les femmes – Le combat du docteur Mukwege* (GRIP/André Versaille, 2012), *Mes carnets noirs* (Weyrich, 2023).

Hélène DUMAS, historienne, chargée de recherche au CNRS (Institut d'histoire du temps présent). Elle a publié *Le génocide au village – Le massacre des Tutsi au Rwanda* (Seuil, 2014) et *Sans ciel ni terre – Paroles orphelines du génocide des Tutsi (1994-2006)* (La Découverte, 2020).

Philippe GAILLARD, chef de délégation du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) au Rwanda en 1993 et 1994. Il revient sur cette expérience dans le film documentaire «La vendange – Les fantômes du Rwanda».

Jean-Bernard GAKWANDI, rescapé, habitant de Nyamirambo (quartier populaire de Kigali).

Aloys KABANDA fait partie des membres fondateurs d'Ibuka-Belgique, du Collectif des parties civiles (CPC), de Mpire (une association de soutien aux victimes) et du Collectif belge contre les génocides.

Speciosa KANYABUGOYI, habitante de Kigali, engagée avant le 6 avril aux côtés de son époux Fidèle dans l'association des droits de l'homme *Kanyarwanda* (contre le processus de destruction des Tutsi du Rwanda).

Pauline KAYITARE, originaire de la préfecture de Kibuye, a treize ans lorsqu'éclate le génocide. Son livre témoignage (écrit avec Patrick May) s'intitule *Tu leur diras que tu es hutue* (GRIP/André Versaille, 2012).

Luc LEMAIRE, lieutenant para-commando de KIBAT 2, commandait les Casques bleus belges stationnés à l'École technique officielle (ETO) à Kigali.

OPHELIN.E.S anonymes, âgé.e.s de huit à dix ans au moment du génocide.

Brigitte SAFARI, originaire de Kigali. En avril 1994, elle séjourne à Cyangugu où elle échappe de justesse aux tueurs ; elle réside aujourd'hui en Belgique.

Marc SCHMITZ, chargé des éditions du GRIP de 1983 à 2020, a été co-auteur de nombreux ouvrages dont *Le viol, une arme de terreur* (GRIP, 2015), *Comment devient-on génocidaire ?*, avec Damien Vandermeersch (GRIP, 2019) et *Le cri muet des collines*, avec Colette Braeckman *et al.* (Couleur livres, 2022).

Joël SCHUERMANS, sous-officier du 2^e Bataillon de commandos, chef d'une section ayant patrouillé à Kigali la nuit du 6 au 7 avril. Auteur de *Mais ce qui persiste en moi est ce fragment d'inhumanité* (Memory Press, 2011).

Yves THEUNISSEN, commandant para-commando de KIBAT 2, était à la tête du 2^e Bataillon de commandos de Flawinne.

Damien VANDERMEERSCH est magistrat, ancien juge d'instruction et professeur émérite à l'UCLouvain. Auteur de nombreux ouvrages dont *Comment devient-on génocidaire ?*, avec Marc Schmitz (GRIP, 2019)

CONTRE L'OUBLI ET L'INDIFFÉRENCE

Marc SCHMITZ

« *Que le sang sèche vite en entrant dans l'Histoire* »¹, chantait Ferrat. Veillons à ce que la mémoire du passé, la mémoire du massacre des Tutsi, ne s'assèche pas à son tour. *Même si 1994, c'est déjà loin...*

Le temps n'a rien effacé. Le temps a glissé, le silence s'est imposé, la parole s'est figée parfois mais il est des images qui restent : ces corps abandonnés au soleil, ces plaies béantes d'où s'échappe la vie, ces soldats de la paix honteusement passifs, ces survivants au regard médusé, cette paysanne avec un bébé sur le dos tuant une autre paysanne avec un bébé sur le dos²... Autant de souvenirs qui ne cicatriseront jamais, et qui nous renvoient à l'un des épisodes les plus sombres de notre Histoire : le génocide des Tutsi.

► **La singularité rwandaise**

Un génocide sans camps de concentration, mais un pays tout entier transformé en gigantesque camp de la mort. Un génocide sans « criminels de bureau » – ou si peu – comme au temps des nazis, mais un plan d'extermination qui s'appuyait sur la mobilisation populaire, sur cette foule de « gens ordinaires », ces « petites mains »³ qui se sont jointes pour rendre possible un acte monstrueux. Un génocide

1. Dans « Nuit et brouillard », paroles et musique de Jean Ferrat, 1963.

2. Scène observée par un officier de la mission de maintien de la paix des Nations unies.

3. Expression de Hannah Arendt, dans son ouvrage *Eichmann à Jérusalem* (édit. Gallimard, 1966).

sans chambres à gaz mais dont la mémoire collective retiendra deux armes emblématiques, effroyablement efficaces : la trop populaire et funeste radio des Mille Collines et la machette⁴, symbole de la cruauté inouïe des mises à mort. Un génocide de proximité puisque victimes et bourreaux se connaissaient, habitaient les mêmes collines, étaient parents, amis, voisins...

Des génocidaires, enfin, qui ont pu bénéficier de circonstances pour le moins « favorables », avec une communauté internationale – occidentale – montrant son visage le plus hideux, le plus détestable, celui d'une indifférence qui frise le mépris, imprégné de racisme. Car comment comprendre le soutien sans réserve de la France à un régime dont les éléments les plus radicaux ne redoutaient pas un nettoyage ethnique d'ampleur, les errements ambigus de l'ancien colonisateur belge, la diplomatie mesquine – voire pro-FPR – des autorités américaines, la lâcheté du monde qui savait, qui voyait et n'a rien fait⁵...

► **Le cheminement vers la catastrophe**

Avant d'entamer notre « voyage au bout de la nuit » au travers de témoignages directs, revenons un instant en arrière, essayons de comprendre le fatal enchaînement des malheurs – dès la période coloniale – qui a amené le Rwanda au bord du précipice, avant le grand saut en enfer. Ce survol de l'Histoire, à grands traits, nous apprend que l'idéologie ethnique, à elle seule, n'explique pas le désastre de 1994.

4. Une entreprise d'extermination qui reposait aussi sur les armes à feu, les mortiers, les grenades... : en moyenne, dix mille tués par jour !

5. Le moment du bouclage de ce recueil coïncide avec l'insupportable tragédie à Gaza – même l'ONU parle d'un « lieu de mort et de désespoir »... Des massacres qui se déroulent en direct sur les réseaux sociaux, contrairement au génocide des Tutsi, ce qui nous empêche de feindre l'ignorance. Cette souffrance endurée par le peuple palestinien, avec l'aval d'une grande partie du monde, est une abomination. Elle résume la défaite sans nom de notre histoire moderne.

C'est tout un ensemble de facteurs qui, avec les années et par effet boule de neige, a fini par ébranler la fragile cohabitation entre Hutu et Tutsi.

► **L'horreur vous prend à la gorge**

«*Seul celui qui a traversé la nuit peut la raconter*» – «*Ijoro ribara umwiraye*». Cette phrase qui fait écho à une maxime attachée à l'expérience des rescapés de 1994, sert de fil rouge à ce recueil.

Place donc à la factualité brutale, aux récits des survivants. Une véritable plongée au cœur du génocide, au plus près de la violence absolue. Tous les témoins rassemblés dans cet ouvrage ont côtoyé la fureur des milices *interahamwe*. Leurs mots disent les insultes, le bruit des coups et des armes, les hurlements de douleur, l'humiliation des viols répétés, la confrontation à la mort. Certaines scènes sont racontées avec des yeux et des mots d'enfants. Avec une effroyable précision, ces gosses révèlent ce qu'ils ont vu, entendu, senti.

La parole est ensuite cédée à certains « figurants » de cette tragédie. Eux aussi se trouvaient en première ligne, même s'ils n'encouraient pas les mêmes risques. Ils étaient Casques bleus – censés accompagner la transition pacifique –, chef de délégation du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), ou encore journaliste pour un grand quotidien belge. Zigzaguant entre les barrières, les ornières, enjambant les cadavres qui jonchaient le sol, ils se sont retrouvés en plein milieu du cataclysme. Leurs observations, leurs réflexions affinent notre compréhension de ce qui s'est joué d'un bout à l'autre du pays, en ce sinistre printemps 1994, et elles donnent un autre visage au désespoir.

Après les témoignages écrits, le livre s'ouvre aux photos et caricatures. Ces témoignages visuels, recueillis en temps réel, figurent sans doute parmi les voix les plus

puissantes qui se levaient alors, car non tamisées par le filtre de la parole. Certains clichés – à vrai dire, assez rares – seront jugés trop choquants, car trop véridiques. Insoutenables puisqu'ils réveillent des sentiments de colère, de rage, de tristesse. Quant aux dessins publiés à l'époque dans la presse internationale, ce sont autant de tableaux «provocateurs», de regards d'artistes à l'humour corrosif, sans concession.

► **La vie après le génocide, c'est encore le génocide**

L'expérience endurée par les survivants est à jamais inscrite dans leur corps, dans leur esprit, dans leur vie de tous les jours. Comment dessiner un avenir alors que des voisins remplis de haine et de jalousie ont tout effacé, la famille, la maison, les bananiers, les vaches... «*La vie après le génocide, ce que je peux en dire, c'est que je n'ai plus jamais ri*», confesse une orpheline.

Chez tous les rescapés, ces trois mois de terreur laissent des traces indélébiles. D'autres, par leur activité professionnelle – journaliste, juge d'instruction, historienne ou militant de la mémoire – y ont également été confrontés. Le choc fut immense, le génocide a percuté leur vie et les accompagne désormais, eux aussi, au quotidien. Leur «rencontre» avec ce dernier crime de masse du XX^e siècle est évoquée en fin d'ouvrage.

► **Prélude à un nouveau désastre**

Ce qui s'est passé sur les collines rwandaises doit nous interpeller, car non, il ne s'agit pas de luttes barbares dans un pays lointain, ensauvagé. Ce génocide touche et tache toute l'humanité, tant les responsabilités de ce désastre ont été nombreuses. Et puis, sommes-nous vraiment à l'abri de pareil cataclysme? Les divers témoins réunis dans ce recueil souhaitent éveiller notre conscience, nous vacciner

contre toute forme de discrimination raciale, et contribuer à une consolidation du savoir afin de marginaliser les révisionnistes, ces « assassins de la mémoire »⁶. Non à l'oubli ! Non aux massacres, en Afrique centrale voire ailleurs...

À ceux qui voudraient malgré tout tourner la « page », rappelons le dernier acte de ce drame : sous l'œil complaisant de l'armée française, c'est toute une société rwandaise, avec ses armes, sa hiérarchie politique et militaire, sa peur et sa rancune, qui s'est déportée de l'autre côté de la frontière pour s'installer dans l'est du Congo. Une histoire s'est terminée, une autre n'a fait que commencer. Avec toujours autant de haine mais cette fois-ci, des victimes congolaises.

Déjà trente années de crimes et de douleur qui ont pour toile de fond un sous-sol aux richesses très convoitées, un vide politique effrayant, une impunité généralisée, érigée en norme⁷, mais aussi une violence qui semble venir d'un autre âge, débordant des collines voisines et coïncidant avec d'anciennes rivalités précoloniales.

Alors que 1994, c'est déjà loin, l'ombre du génocide plane toujours sur la région...

*Alors que 1994,
c'est déjà loin,
l'ombre du génocide
plane toujours sur
la région...*

6. Expression de Pierre Vidal-Naquet, historien.

7. Voir à ce propos Colette Braeckman, Reed Brody, Pierre Hazan, Philippe Lardinois et Marc Schmitz, *Le cri muet des collines – Dans l'est du Congo, la guerre tourne en boucle*, Mons, Couleur livres, 2022.

conclusions du rapport et expriment leurs inquiétudes, mais sans plus... Transmis ensuite à la Commission des droits de l'homme des Nations unies, ce cri d'alerte provoquera tout au plus quelques vaguelettes. Kigali finit par «reconnaître ces violations des droits humains et les regretter», et promet d'y remédier. Mais en acceptant ces excuses et l'impunité des tueurs, la communauté internationale livre un message épouvantable : des massacres de ce genre, ça peut passer...

► **Une radio, pièce maîtresse du dispositif génocidaire**

On peut raisonnablement affirmer que si une certaine radio des Mille Collines n'avait soutenu la «cause» et servi de courroie de transmission, le scénario du pire ne serait jamais arrivé.

Dans ce pays largement analphabète et rural, la radio reste, et de loin, le moyen de communication le plus important. Elle est aussi considérée, sur les collines, comme la voix de l'autorité. Des collines hors de portée des journaux qui, en ce début des années 90, prolifèrent, ouverture politique oblige. Il y a certes la radio nationale et Radio Muhabura, la station du FPR, ou les médias internationaux – RFI, la BBC et Deutsche Welle – mais ceux-ci n'émettant pas en kinyarwanda, ils restent inaudibles. La Radio-télévision libre des Mille Collines (RTLTM) a un boulevard devant elle.

Ce n'est qu'à partir de juillet 1993 qu'elle entre en scène. Ayant l'impression que «leur» Radio Rwanda se dérobe à leur autorité, les durs du MRND créent «un canal de propagande mieux dévoué et plus efficace». Jeune, dynamique, impertinent, misant sur la bonne musique et l'humour, leur «bébé» devient vite populaire.

Après l'assassinat de Melchior Ndadaye, la station va changer de disque, se mettre au service de l'idéologie

ethnique de ses fondateurs. Alors que ça sent de plus en plus mauvais, elle va adapter son discours, amplifier le bruit de fond haineux. À longueur de journée, elle distille goutte-à-goutte son venin pour torpiller Arusha. Le Tutsi est stigmatisé, désigné sous des noms d'animaux – cafards, cancrelats (*Inyenzi*), serpents. On lui ôte son humanité, son droit de vivre. Les opposants au régime, souvent hutu, ne sont pas épargnés : racaille, terroristes, voyous... Les Casques bleus belges, jugés pro-Tutsi, non plus. « *Le moment est venu de prendre les Belges pour cible* », lance l'un de ses animateurs fin janvier 1994. « *On tue à l'avance avec des mots* »³⁶, met en garde Jacques Sémelin.

Dès le déclenchement de la « tempête », la station se mue en véritable actrice, au cœur des événements... Elle se définira elle-même comme « l'état-major de la parole ». Une parole terrible, qui véhicule et exalte la violence, réclame plus d'effusions de sang, diffuse les directives mortifères. L'animatrice vedette, Valérie Bemeriki, donne des sueurs froides jusque dans ses propres rangs : « *À l'écouter, on avait peur. On entendait la voix de la mort.* »³⁷

► **La déroute de la communauté internationale**

Paradoxe : l'une des pires tragédies de l'Histoire moderne s'enclenche sous les yeux d'une force de maintien de la paix des Nations unies.

L'échec le plus cinglant de l'ONU

Si de nombreux acteurs portent leur part de responsabilité, c'est surtout la gestion de ce dossier par l'ONU qui laisse perplexe. Premier problème, les Nations unies n'ont plus les moyens de se payer une mission de paix depuis

36. Jacques Sémelin, spécialiste des meurtres de masse, dans Laure de Vulpian, *op. cit.*, p. 144.

37. Pierre Lepidi, « Au Rwanda, les funestes échos de Radio mille collines », *Le Monde*, 8 avril 2019.

domino, suggèrent l'idée d'une issue inéluctable. De la « Solution finale » pour unique horizon. Et pourtant...

► **Et pourtant, le pire n'était pas certain...**

« *Mal nommer les choses, c'est ajouter au malheur du monde.* » Cette phrase d'Albert Camus prend un sens particulièrement aigu en ce funeste printemps 94. Dès l'entame, la nature des massacres laisse présager le pire. Ce sera un génocide mais qui ne dit pas son nom. Or, on le touche presque du doigt dans le câble envoyé à New York le 8 avril par Jacques-Roger Booh-Booh⁵⁶, l'envoyé spécial de Boutros-Ghali : il traite explicitement de la campagne de terreur menée contre des groupes ethniques.

Si le Conseil de sécurité l'avait reconnu aussitôt, l'obligation – morale et légale – d'agir s'imposait pour des raisons tenant autant aux termes de la Convention sur le génocide⁵⁷, qu'aux réactions des opinions publiques. « *C'est pour couper court à toute conséquence de ce type que le président des États-Unis a donné consigne aux membres de son administration de bannir le terme de leurs déclarations à la presse* »⁵⁸, s'insurge Rony Brauman.

Ainsi, lorsque le Conseil de sécurité donne le 22 juin son feu vert à l'opération Turquoise (Résolution 929), les événements du Rwanda sont pudiquement qualifiés de « crise humanitaire »... Bagosora et ses acolytes sont vite confirmés dans l'idée que le monde regarde ailleurs, que la « pièce » se poursuivra à huis clos. Oubliée la Convention sur le génocide, la « non-assistance à peuple en danger » devient la norme !

56. Jean-Claude Willame, *op. cit.*, p. 202.

57. La Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide a été le premier traité sur les droits humains adopté par l'Assemblée générale des Nations unies, le 9 décembre 1948.

58. Rony Brauman, *op. cit.*, p. 37.

Restait une deuxième carte à jouer, l'intervention militaire décidée, «musclée», dans les huit premiers jours. Au départ, les fanatiques ne sont pas si nombreux – beaucoup de Hutu sont indécis, récalcitrants, n'adhèrent pas à l'idéologie extrémiste. Les premières tueries sont assurées par la Garde présidentielle, une fraction des FAR qu'on dit faiblement organisées, et les milices *interahamwe*, pour la plupart munies de machettes. Dans les forces armées, nombre d'officiers refusent le bain de sang, des soldats, gendarmes, bourgmestres s'opposent aux massacres.

Dans ce Rwanda hautement centralisé, si les tueurs dans la capitale avaient été stoppés, si la structure de commandement de Kigali avait été démantelée pendant cette période de relatif flottement, la machine de mort aurait pu être enrayée. Le 9 avril, Kagame propose de créer une coalition avec des soldats du FPR, des unités de l'armée rwandaise opposées à Bagosora, et la MINUAR. Un projet qui va vite capoter en raison de la tiédeur des diplomaties occidentales, déjà en mode «abandon»; seule compte alors l'évacuation des Blancs.

Ultime tentative le 12: à l'initiative du colonel Rusatira, dix officiers des FAR signent une déclaration qui réclame la «fin de cette tragédie»⁵⁹; leur appel radiodiffusé, tardif, ne sera pas entendu. Bien plus tard, Boutros-Ghali dira qu'avec 400 paras, on aurait pu arrêter le génocide...

Bien plus tard, Boutros-Ghali dira qu'avec 400 paras, on aurait pu arrêter le génocide...

Il n'en sera rien et après la mi-avril, cette fenêtre d'opportunité s'est refermée. Entre le 8 et le 15, Bagosora a établi son pouvoir, gagné le soutien de la plupart de ses collègues militaires, installé un gouvernement civil et mobilisé le soutien populaire. La campagne est définitivement

59. Alison Des Forges, *op. cit.*, p. 238-39.

lancée, l'entreprise d'extermination se met à tourner avec une rapidité et une efficacité terrifiantes.

Il restait toutefois des leviers pour atténuer les «dégâts». Mais la France poursuit ses livraisons d'armes – Human Rights Watch relèvera cinq arrivages, via Goma (Zaïre), après le 17 mai malgré l'embargo décrété ce jour-là par l'ONU – et reçoit en visite officielle deux hauts dignitaires du régime génocidaire, en quête de respectabilité. Des autorités françaises qui ne demandent même pas aux bouchers de Kigali de se réfréner ; une allocution radiodiffusée dénonçant les massacres aurait certainement pesé⁶⁰

Pour les [juristes] américains, préserver la liberté d'expression était plus important que réduire au silence la «radio qui tue»...

mais même cela, qui est peu de chose, n'est pas tenté. Et Alison Des Forges d'insister : «*Même cela !*»⁶¹

Un autre épisode laisse rêveur : à la question «faut-il brouiller les émissions de la RTLM?», des juristes du Département d'État arrivent à la conclusion que pour les Américains, préserver la liberté d'expression était plus important que réduire au silence la «radio qui tue»⁶²...

Hasard du calendrier, c'est en ces heures sombres que l'Occident célèbre le cinquantième anniversaire du Débarquement. Sur les plages de Normandie, les vainqueurs de jadis se félicitent une fois encore d'avoir dompté la bête immonde. Une fois encore, ils ressassent leur stérile «Plus jamais ça» alors qu'au même moment, les collines du Rwanda sont déjà rouges de sang...

60. Les architectes du génocide n'étaient pas insensibles aux regards extérieurs ; une image trop détestable risquait de couper l'approvisionnement en armes et en munitions, et toute aide financière à l'avenir.

61. Cri d'indignation adressé à la Mission d'information sur le Rwanda à l'Assemblée nationale française, en 1998.

62. Surnom donné à la radio des Mille Collines, la voix du génocide.

PEUR SUR LES COLLINES

Scène rapportée par une fillette
âgée de neuf ans à l'époque*

Dès l'annonce de la mort du Président, l'inquiétude – renforcée par un fort sentiment d'impuissance – gagne les adultes. Les enfants, eux, ne comprennent pas le changement brutal dans la physionomie et l'attitude de leurs parents. La plupart sont trop jeunes pour saisir la portée d'un événement qui s'est produit loin de leur univers familial des collines...

Le 6 avril 1994, l'avion du président du Rwanda Habyarimana s'est écrasé. Chez nous, à Rubona, ils l'ont su le lendemain matin et j'ai vu que les gens de chez nous ont été saisis par la peur. Mais moi, je ne savais pas que la mort d'Habyarimana pouvait avoir des conséquences pour nous. J'ai entendu mes grandes sœurs dire que notre sort était scellé et que nous étions finis. Pour moi, cela ne signifiait pas grand-chose parce que j'étais encore une jeune enfant.

Ce jour-là, j'ai vu que tout le monde avait changé. Personne n'est allé travailler. Je les voyais se rassembler en petits groupes, ils écoutaient la radio mais celle-ci ne transmettait aucune information, sauf des chansons d'inanga

* © Éditions La Découverte, Paris, 2020. Extrait de Hélène Dumas, *Sans ciel ni terre – Paroles orphelines du génocide des Tutsi (1994-2006)*, Paris, La Découverte, 2020. Les 5 témoignages repris dans ce recueil ont tous été rédigés en avril 2006, à l'initiative d'une association de rescapés, accompagnée de « conseillers en traumatisme ». Or, tant d'années après le génocide, se trouve-t-on toujours en présence d'une écriture *enfantine*? Oui, estime Hélène Dumas : « *Des textes, s'exhale curieusement une forme d'écriture émaillée d'expressions, de tournures, de maladroites orthographiques et stylistiques renvoyant à la singularité d'une langue enfantine. Et puis, tous, sans exception, s'écrivent et se décrivent encore comme des enfants, jamais comme de jeunes adultes.* »

[instrument de musique à corde servant à jouer en général des rythmes lents]. J'ai demandé à Papa ce que c'était et il m'a répondu : « *Ce sont des pleurs.* » J'ai de nouveau posé la question à Papa : « *Est-ce une personne qui pleure ?* » Et il m'a dit : « *Tais-toi, je n'en sais rien.* » Mais je voyais qu'il était triste et je me suis mise à pleurer parce qu'il n'était pas en paix.

Le soir de ce jour, c'était jeudi, nous avons passé la journée là sans rien faire, mais j'ai constaté que nos voisins hutu nous observaient et nous pointaient du doigt en chuchotant. Nous ne savions pas où aller. Nous avons passé cette nuit-là à la maison mais personne n'a dormi parce que nous avions peur qu'ils viennent nous tuer.

Mais les tueries n'avaient pas encore commencé. Nous avons eu la chance de voir le jour se lever sans incident. Dans d'autres préfectures, les grenades avaient commencé à donner le ton, à prendre la parole. Ce vendredi, il a fait jour et nous avons passé la journée à la maison. Ils ont préparé à manger mais mes grandes sœurs et Papa et Maman n'ont rien pu avaler. Quand je voyais tout cela, j'avais peur et je ne parvenais pas non plus à manger.

SORTIE VIVANTE D'ENTRE 2 000 CADAVRES

Speciosa KANYABUGOYI*

Les tueries ont commencé le 7 avril. Nous étions restés à la maison, presque sans manger. Le samedi 9, nous sommes partis pour l'École technique officielle (ETO) à Kicukiro. C'est là qu'étaient stationnées les troupes de l'ONU : c'étaient des troupes belges qui avaient beaucoup

TANTÔT TUEUR SANS SCRUPULES TANTÔT SAUVEUR

Brigitte SAFARI

En 1994, le début du mois d'avril coïncide avec les congés de Pâques. Comme quasi chaque année, je passe ces vacances chez mon grand-père à Cyangugu, au bord du lac Kivu. Bien loin du brouhaha de la ville de Kigali où je vis avec mes parents. Mais pas assez loin pour échapper à la vague meurtrière qui va déferler sur le Rwanda, au lendemain du 6 avril. La nouvelle de l'assassinat du Président, annoncée à la radio, me remplit de joie, quelques pas de danse s'imposent. J'ai dix-neuf ans et les discriminations raciales dont sont victimes les Tutsi, j'en fais tout le temps l'expérience, comme étudiante notamment.

Jean, mon grand-père, coupe court aux réjouissances. Il ne connaît que trop bien le temps d'avant, l'histoire agitée de notre Rwanda et préfère passer cette nuit du 6 au 7 avril à l'extérieur, dans la brousse. On ne sait jamais... Son mauvais pressentiment ne sera pas démenti puisque des bandes d'*Interahamwe* se mettent au «travail», le soleil à peine levé. Ils sillonnent quartier par quartier, cassent des maisons, y mettent le feu. Et le sang ne tarde pas à couler, dès ce premier jour. Donc, pas question de retourner chez nous, il faut rester «invisibles».

La nuit suivante, nous la passons encore dehors, en compagnie de Thomas, un ami de la famille. Il habite plus loin et nous a rejoints dans «notre brousse». En ces heures d'incertitude où il faut se soustraire à la vue des tueurs, c'est un endroit fort recherché. Mais est-ce un lieu sûr? Un endroit dont nous pourrions nous échapper? Mon grand-père a beau être grand et costaud, à 74 ans on n'a plus

la même agilité, on ne court plus aussi vite. Et comble de malchance, il ronfle comme un cochon. Dans son quartier, tous les voisins s'amuse à dire que la nuit, il fait trembler les murs de leurs maisons.

► **Au fond de l'abîme**

À l'aube du 8 avril, les miliciens ont à peine entamé leur tournée qu'ils nous tombent dessus. Les ronflements de grand-père les ont attirés vers notre cache. Les entendant s'approcher bruyamment, avec leurs sifflets, j'ai juste le temps de me sauver en haut d'un grand avocatier. De là, je serai obligée d'assister à la disparition d'un être cher sans rien pouvoir faire, obligée d'assister au plus horrible des spectacles : la mise à mort cruelle de mon grand-père, découpé à l'arme blanche. Avec une sauvagerie inimaginable, ses bourreaux s'acharnent sur lui. Jean hurle de douleur, ils ne sont que plus excités.

Je m'en veux de l'avoir abandonné. Tétanisée par la peur, par l'angoisse, mon corps commence à trembler. J'essaie de me contrôler mais c'est peine perdue. Je ressens en même temps un immense vide en moi. Une impuissance absolue.

Ai-je fait craquer une branche, ai-je poussé un cri ? Je n'en sais rien, j'ai dû me trahir car ils viennent de me repérer, jettent des pierres et même leurs lances. Je finis par tomber et à me retrouver juste à côté des deux cadavres ; Thomas n'a pas réussi à s'enfuir. Je suis encerclée par la mort, encerclée par une dizaine de fanatiques sanguinaires qui n'ont qu'une obsession : faire parler leurs machettes et massues cloutées, achever la besogne.

► **La mort ne semble pas pressée**

Mais la scène prend une tournure inattendue avec Buingo, l'un des leurs, qui s'octroie la parole. « *Si tu as tué cent Tutsi,*

À LA RECHERCHE DE FORTUNÉE

Joël SCHUERMANS¹

6 avril 1994, aux environs de 23 heures. J'armai mon pistolet, empruntai une lampe de poche en meilleur état que la mienne et me dirigeai vers l'entrée du petit immeuble, un peu crasseux, de la rue Mont Kayube. Le silence qui y régnait était effrayant. Il n'y avait personne dans un endroit que j'avais toujours connu très animé, pas un chat, pas même un petit tout maigre, rien de vivant.

Je poussai la porte d'entrée entrouverte avec mon pied. L'adrénaline me poussait les yeux hors des orbites et ma respiration devenait de plus en plus saccadée. Quelque chose entravait le mouvement de la porte et m'empêchait d'entrer. Quelques secondes me furent nécessaires pour décider à passer la tête dans la fine ouverture pour voir ce qui la bloquait. Un grand type gisait recroquevillé et obstruait le passage.

► **Au-delà de l'insupportable**

Je poussai la porte de toutes mes forces. Je pataugeai dans une flaque de sang que j'avais dû générer en pressant, un peu comme une orange trop mûre, le cadavre entre la porte et le mur. Je le regardai à la lumière de ma lampe frontale. Ses deux bras étaient sectionnés au niveau des épaules. Ils manquaient. Ça puait le rance et des centaines de mouches lui tournaient déjà autour, noircissant les deux immenses trous qui remplaçaient ses membres.

Je ne m'attardai pas et seule la pensée de retrouver Fortunée me permit de poursuivre. Je montai la première

1. Joël Schuermans était Casque bleu. Ce texte est inspiré de son roman *Mais ce qui persiste en moi est ce fragment d'inhumanité...* (éditions Memory, 2011).

DÉPOSER UNE FLEUR D'HUMANITÉ

Philippe GAILLARD¹

En juillet 1993, le président du CICR se rendit au Rwanda. Au cours de sa visite, M. Sommaruga rencontra notamment le président Habyarimana. De cette rencontre, ma mémoire n'a retenu qu'un seul détail : lorsque M. Sommaruga aborda la question des mines antipersonnel – et il y en avait alors 30 000, surtout dans le nord du Rwanda, sur la ligne de front – et de leurs conséquences dramatiques pour les populations civiles, le président Habyarimana lui répondit qu'il en était parfaitement conscient, mais qu'à son avis le plus important était moins de « *déminer les champs de thé ou les champs de pommes de terre, que de déminer les cœurs...* ».

J'étais arrivé au Rwanda quinze jours auparavant et voilà qu'au détour d'une seule métaphore, j'apprenais deux choses fondamentales : premièrement, que les fleurs de la rhétorique n'étaient pas forcément l'apanage des poètes, puisqu'un chef d'État osait se lancer sur un terrain aussi glissant et cela au cours d'un entretien tout à fait formel et, deuxièmement, que le cœur des Rwandais était miné et peut-être prêt à éclater dans le sang et dans la fureur. [...]

Les premiers signes de l'« héroïque boucherie », pour reprendre l'expression de Voltaire, ne remontent pas à l'assassinat du président Habyarimana, le 6 avril 1994. Quelques semaines seulement après la signature de l'accord de paix d'Arusha, en août 1993, une cinquantaine de paysans étaient assassinés dans le nord du pays. [...]

1. Extraits d'un discours à l'occasion d'une conférence organisée au Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge à Genève (18 octobre 1994).

PHOTOS DES 100 JOURS



John Isaac - UN Photo

Dans un environnement
qui leur est hostile, mieux
vaut retirer le drapeau
belge de son uniforme.



Yves Theuvsissen



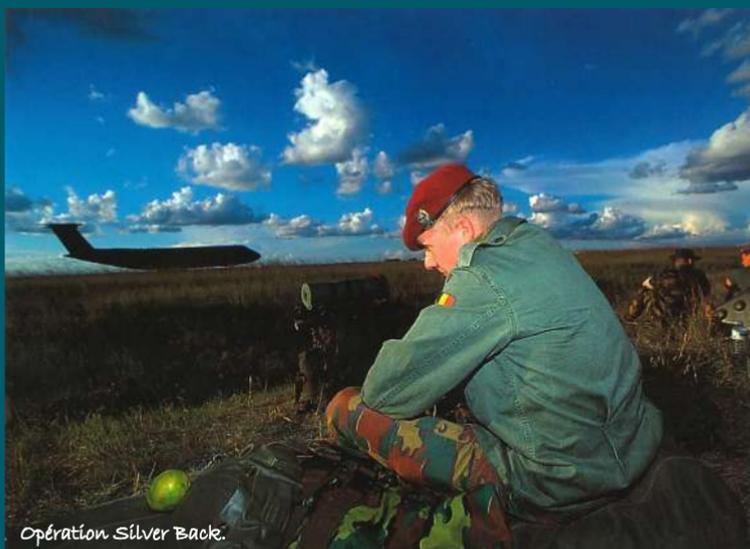
François Jammé d'Orléans



Yves Theuvsissen

Le camp Kigali, l'endroit où les dix paras belges
ont été massacrés le 7 avril.

Ci-dessus, la camionnette de l'ONU
qui va amener leurs corps à l'aéroport.



Fernand Dornange

Opération Silver Back.



Les Casques bleus ghanéens s'emparent de nos jeeps.
«Dommage, ces petits trous dans la carrosserie!»
Marec, Het Nieuwsblad/Het Volk, 6 mai 1994.



Vancolen, Le Vif/L'Express,
22 avril 1994.



Vancolen, Le Vif/
L'Express, 1994.

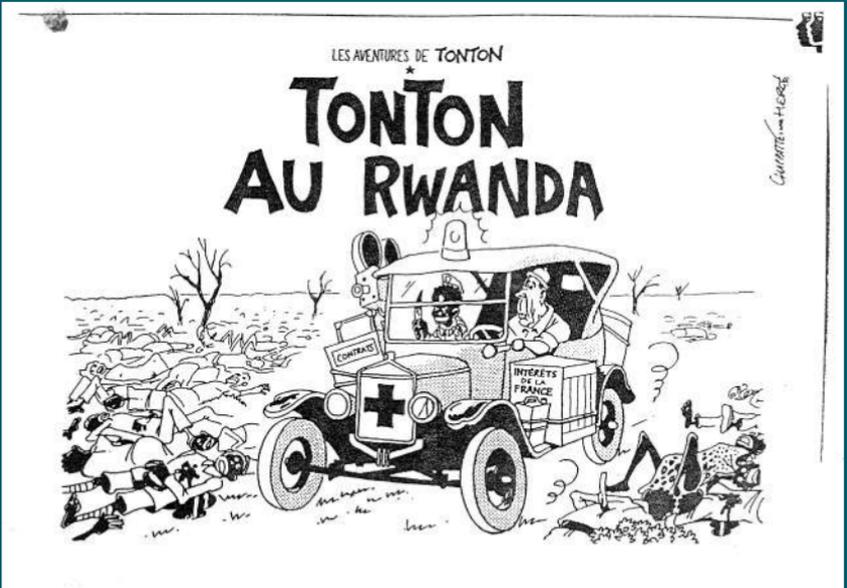
LA MISSION SANS GLOIRE
DES BELGES

LA LOURDE RESPONSABILITÉ
DE LA FRANCE



Cabu, Le canard enchaîné, avril 1994.

Chapatte, Tribune de Genève, Courrier International, 15 avril 1994.



COUVRIR UN GÉNOCIDE OU L'ALCHIMIE DU TÉMOIGNAGE, DE LA DOULEUR, DE LA RÉVOLTE...

Colette BRAECKMAN

Si durant des années, le Zaïre de Mobutu, ses frasques, ses excès, ses querelles avec la Belgique faisaient les manchettes des journaux, le Rwanda n'était jamais loin, pour la presse belge en tous cas : durant les années 80, au regard du Zaïre fantasque, riche et dispendieux, le Rwanda faisait figure de bon élève. Appliqué, travailleur, moins doté par la nature que son extravagant voisin, mais ordonné, fiable. Le pays des mille collines était le paradis des coopérants, des missionnaires, des religieuses ; des églises de brique rouge, des dispensaires, des écoles marquaient le paysage.

Mon premier voyage, en 1985, fut celui de l'agréable surprise : à première vue tout n'était qu'ordre et beauté, les autorités se montraient amicales, le sourire était de rigueur et tenait lieu de parole. Il ne fallait cependant pas beaucoup insister pour percevoir les failles, recueillir quelques confidences lorsque la nuit tombait, pressentir une inquiétude latente : la corruption augmentait, l'influence de Mobutu sur la famille du Président s'avérait pernicieuse, la crainte du sida, dont il était interdit de parler ouvertement alors que la contamination montait en flèche, plombait les relations sociales. Des réfugiés tutsi, chassés dans les années 60, se pressaient aux frontières des pays voisins et réclamaient leur droit à disposer d'un passeport, d'une nationalité, d'un pays...

La guerre de 1990, lancée par le Front patriotique rwandais depuis la frontière ougandaise, confirma toutes les

inquiétudes : les Tutsi entendaient revenir au pays, reprendre leur nationalité, leur place dans la société et accessoirement, leurs biens. Et chacun d'assurer qu'il n'y avait guère de place pour eux, de soupirer « tout cela va mal finir », tandis que des dizaines de coopérants belges, dans un bel élan, adressaient une lettre de soutien au président Habyarimana face à l'« agression étrangère » dont était victime le pays où ils vivaient heureux.

► **Une nouvelle passion**

Comme je suivais de trop près et peut-être avec trop de passion les remous qui agitaient le Zaïre, la conférence nationale souveraine, l'exode des Baluba chassés du Katanga, les querelles avec la Belgique, la montée de l'exigence démocratique, le Guide décréta que, « de son vivant », jamais je ne pourrais remettre les pieds dans son pays. Comme il ne me restait plus qu'à attendre, je me rendais de plus en plus souvent au Burundi, qui faisait l'expérience de la démocratie, et au Rwanda confronté à la guerre à ses frontières.

Était-ce un pressentiment, ou la suite de mon bannissement du Zaïre ? J'avais le sentiment d'une urgence et je pressais le *Soir* de saisir toute occasion pour me laisser aller au Rwanda, qu'il s'agisse de préparer le tournage d'un film, d'accompagner une délégation officielle ou une ONG. De chaque voyage je rentrais plus inquiète, me souvenant des avertissements qu'en décembre 1993 m'avait transmis la Première ministre Agathe Uwilingiyimana. Cette femme courageuse, d'origine hutu, détestée par le clan présidentiel et qui allait périr le matin du 7 avril, assurait que les extrémistes étaient prêts à tout, y compris à l'assassiner et à faire des victimes parmi les Casques bleus belges. Cependant, le pire n'était pas certain car nombreux étaient les journalistes indépendants, les militants des droits de

l'homme, les citoyens – ceux que l'on appellera plus tard les « modérés » – qui croyaient au changement démocratique. À cette époque, les pressions internationales étaient telles que le régime paraissait acculé, obligé de lâcher du lest et d'appliquer enfin les accords de paix signés à Arusha.

Mon dernier séjour au Rwanda, avant le funeste mois d'avril, eut lieu fin mars 1994. Je me souviendrai toujours qu'au dernier soir d'un colloque organisé par la coopération belge, un journaliste rwandais, André Kameya m'invita à prendre une bière, en disant « c'est la dernière fois, car nous tous, nous allons être tués ». Énumérant toutes les menaces qui pesaient sur les Tutsi et sur les Hutu opposés à la violence, décrivant les distributions d'armes aux *Interahamwe* dispersés sur les collines et la radicalisation totale des esprits, mon dernier article portait comme titre « Le Rwanda entre la paix et la guerre ». J'espérais qu'il alerterait les politiques, déjà instruits par les propos de Willy Claes, le ministre belge des Affaires étrangères qui avait déclaré en janvier de la même année « il est minuit moins cinq ».

Lorsque *Le Soir* m'appela durant la nuit du 6 au 7 avril pour m'informer de l'attentat contre l'avion du Président, je ne fus pas réellement surprise : le « quelque chose » que prédisait la radio des Mille Collines et que redoutaient mes interlocuteurs tutsi était arrivé, je savais que les massacres allaient commencer.

Durant deux jours, accrochée au téléphone mais sans prendre la mesure de la tragédie, et, comme tout le monde, secouée avant tout par la mort des dix paras belges, je préparai mon départ. Le week-end suivant l'attentat, au départ de Bujumbura, je pris la route de Butare. Là, tout était calme, le bourgmestre (qui allait être tué quelques jours

Lorsque *Le Soir* m'appela [...] pour m'informer de l'attentat contre l'avion du Président, je ne fus pas réellement surprise.

plus tard) protégeait ses administrés et seul un long convoi hérissé de tous les drapeaux des agences de l'ONU et des ambassades témoignait du sauve-qui-peut au départ de la capitale.

► **Une première mission très encadrée**

Un ami belge qui avait refusé d'abandonner son poste à l'hôpital de Kigali me sauva la vie : il me décrit la montagne de cadavres que les bennes des camions poubelles déchargeaient dans le fossé et surtout il m'adjura de ne pas venir dans la capitale. Il assurait que les miliciens avaient ordre de me rechercher car, disaient-ils, j'étais une amie des opposants et des Tutsi. Après avoir fait un long détour par Bujumbura puis par le Kenya, je me retrouvai à l'aéroport de Kigali deux jours plus tard, avec interdiction d'en sortir, sauf pour de rares incursions dans la ville, accompagnant des militaires belges chargés de rechercher les expatriés et de les mettre en lieu sûr à l'aéroport avant leur départ.

À travers Kigali, notre convoi traversait l'un des cercles de l'enfer : les cadavres jonchaient le sol, à tout moment



Ferrand Domange

ENQUÊTER AU PAYS DES MILLE BLESSURES

Damien VANDERMEERSCH

Je suis juge d'instruction depuis près de six ans quand, le 2 février 1995, je reçois un appel de mon chef¹ : « *Je voudrais te voir à propos d'un nouveau dossier que je vais te confier.* » Il m'annonce que le ministre de la Justice Wathelet a exercé son droit d'injonction positive² pour ordonner l'ouverture d'instructions³ en Belgique pour des crimes qui se seraient déroulés au Rwanda au printemps 1994.

Mais tout de suite, il me « rassure » : je serai libéré temporairement (neuf mois) de la charge de nouvelles affaires afin de pouvoir me concentrer sur cette enquête.

La décision du ministre fait suite à des plaintes déposées en Belgique par des victimes de massacres – à cette époque, nous n'osons pas encore parler de « génocide » afin d'éviter le piège du préjugement.

Les dossiers ouverts concernent notamment des suspects rwandais, réfugiés chez nous, que certains rescapés ont croisés en ville, des victimes belges (les dix Casques bleus, trois coopérants qui enseignaient dans la région d'origine d'Habyarimana, une autre ressortissante tuée avec son mari rwandais et l'une de ses filles) et un suspect belgo-italien, animateur de la Radio-télévision libre des Mille Collines.

1. Le président du tribunal de première instance de Bruxelles.

2. Le droit d'injonction positive est une prérogative du ministre de la Justice consacrée par l'article 151 de la Constitution qui lui permet de donner ordre à un procureur d'ouvrir des poursuites à l'égard de faits déterminés.

3. Instruction : enquête menée sous la direction et la responsabilité d'un juge d'instruction.

► Une mission d'un genre nouveau

Assez rapidement, des collègues viennent me trouver, compatissants ou incrédules ; mener une telle enquête dépasse, à leurs yeux, les capacités de la justice belge. Comment faire juger par une cour d'assises composé de douze citoyens⁴ des faits qui se sont déroulés à 6 000 kilomètres de chez nous ? Cela paraît hautement improbable. De plus, « *c'était le chaos, on n'y verra jamais clair dans ces histoires entre Africains qui s'entretuent* ». D'autres estiment que ce n'est pas notre rôle : « *En quoi ces crimes si lointains nous concernent-ils ? Nous avons déjà assez d'affaires en Belgique !* »

Peu importe ces réflexions, je n'ai pas le choix : la loi belge attribue, à ce moment, une compétence universelle au juge belge et conformément à l'ordre du ministre, notre justice est tenue de mener des instructions.

Me voilà engagé dans une voie inconnue et incertaine : j'avais déjà traité certaines affaires à ramifications internationales, mais jamais des cas de violations graves du droit international humanitaire – il s'agissait ici de la première application de la loi belge dite de compétence universelle⁵ – et je ne dispose d'aucune connaissance particulière du Rwanda. Ce qui sera finalement un atout : au moins, je n'ai pas d'idées préconçues par rapport à ce qui s'est passé sur les collines. Je peux donc m'atteler à la tâche de collecte des preuves sans *a priori*.

Par contre, très vite, de « fins connaisseurs » du Rwanda – nombreux chez nous vu les liens étroits entre nos deux pays – me contactent pour me faire « profiter » de leur savoir. Suivant leurs affinités avec l'une ou l'autre composante de

4. En Belgique, les faits qualifiés d'assassinats et tentatives d'assassinat et de crimes de droit international humanitaire relèvent, en effet, de la compétence de la cour d'assises.

5. Loi du 16 juin 1993 relative à la répression des infractions graves aux Conventions de Genève de 1949 et aux Protocoles I et II de 1977, additionnels à ces accords.

DES IMAGES CONTRE L'OUBLI

Aloys KABANDA

Un parcours de vie cabossé, c'est ce que je retiens de mes années de jeunesse. Vers la fin des années 50, nous autres Tutsi étions devenus des étrangers dans notre propre pays. J'ai dû abandonner assez tôt Muyumbu, le village de mon enfance, situé à une quinzaine de kilomètres de Kigali. En 1959, quand il y eut les premiers massacres, ma famille s'est enfuie à Goma. À l'époque, le Zaïre était une destination courue des exilés. Au même titre que l'Ouganda, où nous allions poser nos valises des années plus tard.

Le président Milton Obote dirigeait alors ce pays mais un mois après notre arrivée, en janvier 1971, il a été renversé par Idi Amin Dada. Une chape de terreur allait s'abattre sur l'Ouganda. J'y échappai puisqu'un peu plus tard, des mécènes m'ont ouvert les portes de la Belgique. Grâce à une bourse d'étude octroyée par la famille Poelaert, j'ai pu m'inscrire à l'Université catholique de Louvain; quatre ans après, j'étais diplômé en biochimie.

La vie prenait enfin un cours «normal»: mariage avec Constance, originaire de Gitarama, avec qui j'ai eu trois enfants (Emery, Aurore et Palvine). En Belgique, nous nous sentions chez nous malgré la nostalgie du pays. La page n'était pas vraiment tournée et nous gardions toujours un œil attentif sur ce qui se passait là-bas. Au tournant des années 90, la situation au Rwanda allait de mal en pis, nous étions remplis d'inquiétude. L'horrible printemps 1994 pointait à l'horizon.

La nuit du 6 avril, aux alentours de minuit, le dernier journal télévisé nous apprend la terrible nouvelle: l'avion

d'Habyarimana vient d'être abattu. Constance, mon épouse, est consternée, elle a un mauvais pressentiment : « *C'est foutu, c'est fini.* » Le lendemain, les jours suivants, nous gardons l'oreille collée au transistor mais les informations ne nous parviennent que de façon sporadique, et par fragments. Un ami d'Anvers resté en contact avec ses proches sur les collines, nous apprend le 15 avril qu'à Muyumbu, dans mon village, tout le monde a été massacré. Tout le monde, ça veut dire tous les Tutsi : le reste de ma famille, nos voisins, mes amis...

Je garde de ces instants un souvenir atroce. Je suppose que la plupart des Rwandais installés à l'étranger traversent alors le même cauchemar : angoisse, tristesse, désespoir, sentiment d'impuissance...

► **Ma vie prend un tournant**

L'extermination des Tutsi se termine à la mi-juillet, officiellement, mais pour moi, l'histoire du génocide ne fait que commencer. Comment pourrais-je rester les bras croisés après ce qui s'est passé sur « mes collines » ? Avec la colère comme carburant, j'entame en 1994 une vie de militant, et deviens ainsi l'un des membres fondateurs d'Ibuka – *Souviens-toi*.

C'est une association qui regroupe les survivants de l'hécatombe, les proches des disparus et tous ceux qui se soucient de la mémoire et du sort des victimes et des rescapés. La première activité à figurer dans notre agenda, sera la Journée de commémoration du génocide des Tutsi, tous les 7 avril – cette date où le cauchemar reprend, où des visages surgissent dans le noir...

C'est aussi à cette époque, en fait dès avril, que je deviens accro aux journaux, aux magazines, qu'ils soient belges ou français, surtout francophones, et pour autant qu'ils parlent de cette horrible page d'Histoire. Cela tourne à

L'ENSEIGNEMENT DU GÉNOCIDE AU TRAVERS DE SOUVENIRS D'ENFANTS

Hélène DUMAS

Les récits d'une centaine d'orphelins qui ont couché les souvenirs de leur enfance saccagée, voilà le point de départ du très remarqué « *Sans ciel ni terre* »¹. Empilés dans des cartons poussiéreux, au fond d'armoires de l'ancienne Commission nationale de lutte contre le génocide, ces témoignages insoupçonnés, uniques en leur genre, devront attendre 2016 avant de sortir de l'oubli. Pendant plus de quatre mois, au Rwanda, l'historienne Hélène Dumas va s'employer à traduire les textes en compagnie de deux rescapés du génocide. Le résultat est bouleversant : la violence des massacres est décrite de façon crue, palpable, insoutenable. Seules des plumes d'enfant pouvaient avoir la force d'aller aussi loin dans l'évocation de ce que les adultes préfèrent appeler l'innommable...

Avant toute chose, je voudrais apporter une précision quant à mon statut : je ne suis pas professeur d'histoire et je n'ai absolument aucune aptitude pédagogique, je suis chargée de recherche au CNRS². J'ai acquis une modeste expérience d'enseignement, précisément sur la question du génocide des Tutsi. Mes étudiants, pour la plupart inscrits à Sciences Po, sont de jeunes adultes. Nés après 1994, ils ont une tout autre approche de l'événement que leurs parents et je dois dire que chaque année, chaque semestre, cette expérience d'enseignement me rend plus optimiste

1. Hélène Dumas, *Sans ciel ni terre – Paroles orphelines du génocide des Tutsi (1994-2006)*, Paris, La Découverte, 2020.

2. Autre précision : ce texte s'inspire de ma contribution au colloque « La lutte contre le négationnisme et l'urgence d'éduquer », organisé par Ibuka Belgique en mars 2021.

sur la manière dont cette histoire est aujourd'hui reçue par les nouvelles générations. Même si je ne suis pas vraiment intégrée à l'enseignement secondaire, je porte néanmoins une grande attention à la diffusion du savoir scientifique auprès des publics scolaires. Il me semble que cette histoire, cette mémoire aussi, doit pouvoir vivre du point de vue historiographique, du point de vue civique tout simplement, au sein des générations à venir.

Après cette remarque préliminaire, je vais commencer par citer Rithy Panh, ce cinéaste rescapé du génocide au Cambodge qui a publié en 2020 un livre essentiel, *La paix avec les morts*³. Il y propose une définition qui me paraît être la plus juste de ce qu'est le négationnisme. Voilà ce qu'il écrit : « *L'entrée du négationnisme, ce n'est pas le doute, ce n'est pas le mensonge, ce n'est pas l'ignorance : c'est l'abstraction.* »

L'abstraction, précisément, peut être surmontée dès lors qu'on travaille, dans l'enseignement, sur des textes écrits par des rescapés du génocide. C'est en tout cas ce que j'ai essayé de faire avec mon dernier livre, *Sans ciel ni terre* : m'extraire des discours déréalisants qui sont portés par les négationnistes et revenir, avec les mots des survivants, dans ce cas-ci des orphelins, à la matérialité brute du génocide, à la façon dont celui-ci a été pensé et exécuté y compris aux échelles les plus modestes du pouvoir, c'est-à-dire sur les collines.

► **Un génocide n'est pas une abstraction**

Ces témoignages d'enfants nous font entrer dans la brutale factualité du génocide. Leurs mots disent les insultes, le bruit des coups et des armes, les hurlements de douleur, l'humiliation des viols répétés, la confrontation à la mort de sa famille et à la sienne propre. Les scènes qu'ils nous donnent à lire n'épargnent rien des détails cruels

3. Rithy Panh et Christophe Bataille, *La paix avec les morts*, Paris, Grasset, 2020.

L'IMPOSSIBLE CICATRISATION

Récit de « la vie d'après », d'une orpheline
née en 1986¹

Les enfants occupent une place centrale dans le processus génocidaire, et se retrouveront en masse dans les fosses communes. 50,1 % de l'ensemble des victimes avaient entre zéro et quatorze ans². Une tranche d'âge néanmoins très présente parmi les survivants – plus d'un tiers –, qui s'explique par la pyramide des âges, la population rwandaise étant fort jeune. Mais enfant ou adulte, impossible d'effacer de sa mémoire ces cent jours de terreur absolue. Aux souffrances physiques succède la douleur psychique. «La vie après le génocide, ce que je peux en dire, c'est que je n'ai plus jamais ri», confesse une rescapée. Le témoignage livré par une autre jeune femme traumatisée (ci-dessous) est tout aussi saisissant.

Quand je suis arrivée en 4^e année à l'école primaire [en 2000], je suis devenue comme une folle [*nabaye nk'umusz*], je poussais des clameurs [*induru*] et je courais. Les gens m'attrapaient. J'ai terminé la 6^e année primaire sans aucun changement, j'ai commencé la 1^{re} année de l'école secondaire et je faisais toujours, chaque semaine, des crises d'*ihabamuka*³. Je n'avais pas de paix. Et je priais Dieu de me laisser mourir pour rejoindre Papa.

En 1^{re} année secondaire, j'ai étudié mais je souffrais de maux de tête incessants et je ne parvenais pas à étudier.

1. © Éditions La Découverte, Paris, 2020. Extrait de Hélène Dumas, *op. cit.*

2. Ministère de l'Administration locale, de l'Information et des Affaires sociales, *Dénombrement des victimes du génocide – Rapport final*, Kigali, novembre 2002.

3. Crise traumatique collective.